

Cette pré-inscription assure une priorité en attendant la remise du dossier complet d'inscription et de toutes les pièces justificatives. L'inscription ne sera validée définitivement qu'après entretien préalable, remise du dossier complet et versement des frais d'inscription.

Fiche à nous renvoyer par mail à l'adresse contact@ecole-montessori-pau.fr

ENFANT Sexe : F / G

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Langue maternelle : Langue(s) parlée(s) :

PARENTS (remplir au moins un des deux)

Mère

Nom : Prénom : Tèl :

Profession : Employeur :

Père

Nom : Prénom : Tèl :

Profession : Employeur :

Autorité parentale : Les deux parents Père Mère

Nous soussignés souhaitons un rendez-vous préalable à l'inscription de notre enfant pour l'année scolaire 2018-2019. Voici en quelques mots le contexte de notre demande d'inscription :

Motivations de la demande

Nous envisageons une inscription à partir de :

Septembre 2018 Janvier 2019 Autre :

Nous attestons, par la présente, avoir pris connaissance du projet pédagogique ainsi que des frais d'inscription et de scolarité. Nous joignons à cette pré-inscription notre calcul des frais de scolarité ci-après.

Fait à Le

Signature du Père

Signature de la Mère

Calcul des frais de scolarité – Année 2018-2019

Les frais de scolarité sont établis en fonction des moyens financiers des familles. Ils prennent en compte les revenus et la composition de la famille via le calcul d'un Quotient Familial. Les frais de scolarité permettent de financer :

- Les salaires et charges des personnels de l'école
- Les locaux : loyer, entretien, chauffage, électricité, etc.
- Les matériels : pédagogiques, fournitures diverses

1. Calcul du Quotient Familial : ressources / nombre de parts

Ressources	Revenu fiscal de référence du foyer : Copie du dernier avis d'imposition (information gardée confidentielle)	
	Allocations familiales (total annuel) : Relevé CAF à présenter, téléchargeable sur le site caf.fr (ne pas prendre en compte les aides PAJE)	
Total 1 – Ressources :		

Nombre de parts	Famille : 2 parts	2
	Enfants à l'école Montessori : 1,5 parts X nombre d'enfants	
	Enfants <u>hors</u> école Montessori : 1 part X nombre d'enfants	
Total 2 – Nombre de parts (minimum 3,5) :		

Quotient Familial = Ressources (total 1) / Nombre de parts (total 2)	
Quotient Familial :	

2. Frais de scolarité en fonction du quotient familial

Frais de scolarité par an et par enfant en fonction du Quotient Familial calculé. Les frais de scolarité sont payables sur 10 ou 12 mois au choix	Inférieur à 5 000	4 200 €
	De 5 000 à 7 500	4 440€
	De 7 500 à 10 000	4 680€
	De 10 000 à 12 500	4 920€
	De 12 500 à 15 000	5 160€
	Supérieur à 15 000	5 400€
Frais de scolarité annuels :		
Paiement sur 10 mois (en début de mois, de septembre à juin)		<input type="checkbox"/> 10 paiements
Paiement sur 12 mois (en début de mois, d'août à juillet)		<input type="checkbox"/> 12 paiements
Frais de scolarité par mois : Frais de scolarité annuels / Nombre de paiements mensuels		
Frais d'inscription : Paiement à faire lors de l'inscription. Frais par enfant, non remboursable en cas d'annulation.		200 €

Les frais de garderie sont en supplément, sur une base de **4€/heure/enfant** et facturés mensuellement.

Formulaire de pré-inscription à retourner complété à contact@ecole-montessori-pau.fr

L'inscription définitive sera effective à la remise du dossier d'inscription complet.